

Entreprises de proximité : la croissance reste bridée

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 18.07.21**

20 juillet 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdeleue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

La croissance de l'économie de proximité est restée positive au deuxième trimestre 2018. À 1,5 %, la hausse du chiffre d'affaires des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales **se maintient ainsi au même niveau qu'au deuxième trimestre 2017***.

La croissance reste soutenue dans l'artisanat, avec une hausse de 2,5 %, contre 2 % au 2^e trimestre 2017, portée en particulier par le bâtiment dont le dynamisme ne se dément pas trimestre après trimestre (+5 % en valeur).

Les **professions libérales ont** également enregistré une tendance positive (+1 %), mais la croissance s'érode : elle était de 1,5 % au trimestre précédent, et atteignait même 2 % au 4^e trimestre 2017.

Enfin, le **commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration**, qui avaient réussi à stabiliser leur activité, ont enregistré le plus mauvais trimestre depuis les 3 premiers mois de l'année 2017 avec une baisse de 1,5 %, à comparer avec une progression nulle aux deux trimestres précédents.

On note par ailleurs que les courbes tendent à se rejoindre concernant **l'amélioration de l'activité, avec 5 points d'écart seulement en faveur des optimistes** (18 %, contre 13 % anticipant une activité moins soutenue), alors que cet écart était de 13 points au trimestre précédent. Les professionnels libéraux sont les plus pessimistes, 14 % d'entre eux craignant une activité moins soutenue au 3^e trimestre 2018, contre seulement 12 % qui tablent sur une hausse.

Selon Alain Griset, président de l'U2P : « *Nous constatons les effets d'une croissance fragile, insuffisamment accompagnée par des politiques publiques qui s'intéressent en priorité aux grandes entreprises. Si l'on ne veut pas que la machine s'enraye définitivement, c'est maintenant ou jamais qu'il faut offrir aux artisans, aux commerçants et aux professionnels libéraux un environnement équitable, propice à leur développement, avec des contraintes administratives allégées et des dispositifs adaptés. C'est l'objet de notre combat sur le projet de loi Pacte comme sur le projet de loi Avenir professionnel.* »

*Données issues d'une enquête réalisée au deuxième trimestre 2018 par l'Institut I+C auprès d'un panel de 6 200 entreprises, largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 18.07.21**

20 juillet 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

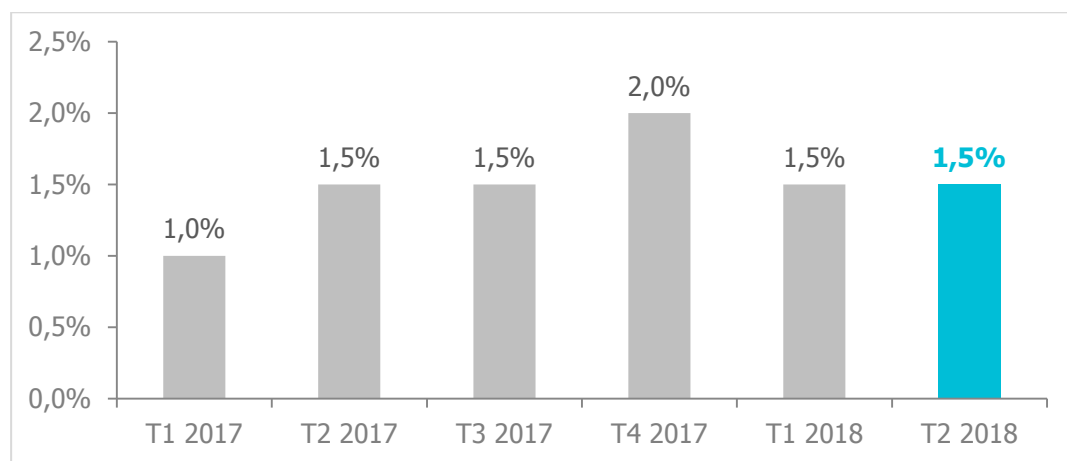
01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

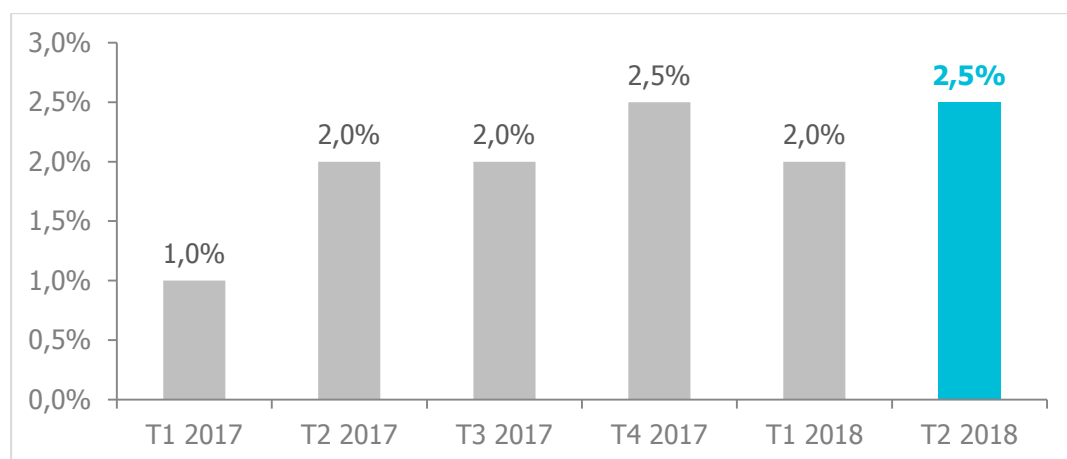
odassetto@u2p-france.fr

Graphiques

1/4 - Évolution du chiffre d'affaires des entreprises de proximité (artisanat, commerce alimentaire de proximité-HCR et professions libérales)



2/4 - Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat



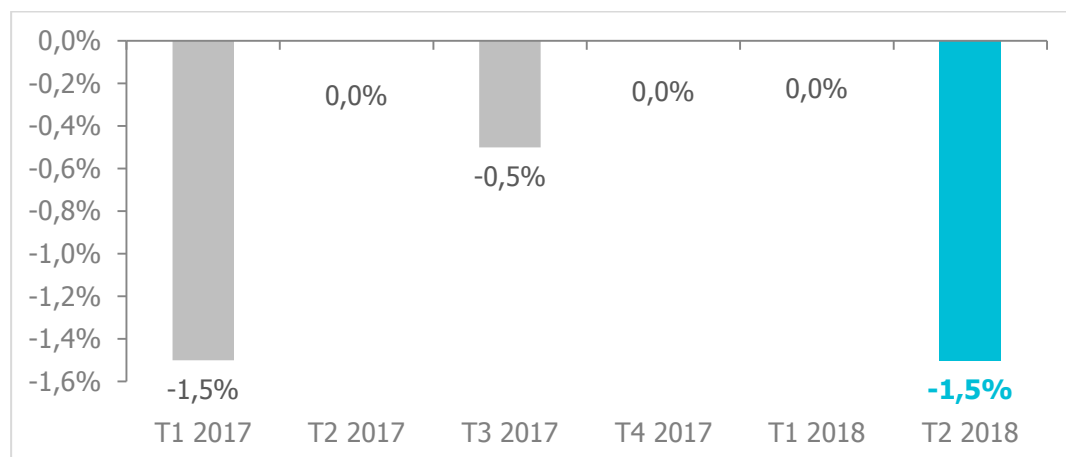
L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

U2P

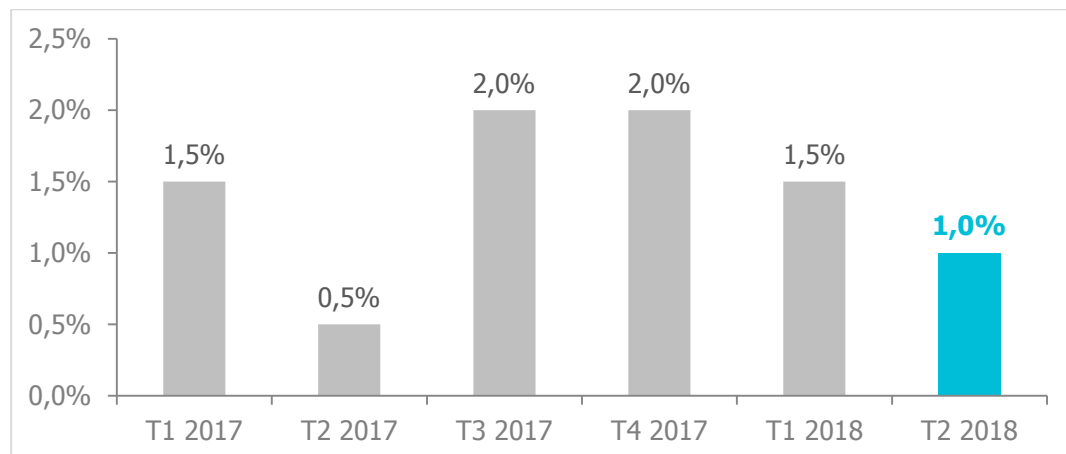
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

3/4 - Évolution du chiffre d'affaires du commerce alimentaire de proximité-HCR



4/4 - Évolution du chiffre d'affaires des professions libérales



L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.